



VIE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENT & PRÉVENTION DES RISQUES

«Innover à la campagne», saison 5 : Candidatez !

À la tête d'une entreprise installée en milieu rural ? Ce prix vous permet de mettre en avant votre entreprise et vos talents. Candidatez !

Publié le 24/08/2023 -- Temps de lecture: 10 minutes



Partout en France, de nombreux entrepreneurs ont fait le choix de rester vivre là où ils ont grandi ou de quitter les grandes villes pour entreprendre là où ils ont envie de travailler.

C'est pour mettre en avant ces entrepreneurs et entrepreneuses dynamiques que le prix Innover à la campagne a été créé. Il permet de récompenser celles et ceux qui contribuent à la vitalité des territoires ruraux.

Quelle que soit votre domaine d'activité (technologies, agriculture, environnement, social, culture, industrie...) vous pouvez être candidat.

L'objectif de ce prix est de montrer ce qui se fait déjà dans les campagnes et susciter des vocations en aidant les entrepreneurs à s'y installer.

Le Conseil départemental vous soutient

La collectivité a souhaité faire partie des partenaires du prix Innover à la campagne.

Chaque année elle désigne son lauréat. Celui-ci bénéficie d'une couverture médiatique pour son entreprise.

Candidats et lauréats : rendez-vous au Pont du Gard

Le 26 octobre prochain, une soirée de partage et de réflexion accueillera candidats et partenaires au Pont du Gard.

La cérémonie de remise des prix dévoilera les lauréats de cette cinquième édition le vendredi 27 octobre, toujours au Pont du Gard.

Pour candidater **[rendez-vous sur le formulaire d'inscription du site innoveralacampagne.fr](https://www.innoveralacampagne.fr)**



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76